

PHOTO - VIDÉO SOUS - MARINE

Championnat de France



FFESSM
IMMERSION & EMOTION

Fédération française d'études et de sports sous-marins



FFESSM
IMMERSION & EMOTION

PORT VENDRES 6 JUILLET – 9 JUILLET 2023



EDITO

Ce championnat 2023 va rassembler 25 équipes de photographes et vidéastes parmi les meilleurs de la Fédération Française d'Études et de Sports sous-Marins. Cette compétition d'images sous-marine requiert de ses participants des qualités sportives (plongée sous-marine), artistiques et émotionnelles (les arts photographiques). Elle se déroule sur deux jours avec une manche de 3 heures chaque jour (jeudi et vendredi), sur des sites de plongée définis.

Chaque compétiteur est accompagné d'un assistant sécurité (modèle ou accompagnateur) et doit composer avec le milieu sous-marin, sa faune, sa flore, son inspiration, son sens artistique, sans jamais déroger aux règles de sécurité de plongée et au respect de l'environnement. Chaque concurrent devra remettre à l'organisation au terme des deux jours de plongées leur sélection .

Pour les photographes :

6 images dans cinq catégories (photo rapprochée non poisson, photo rapprochée de poisson, thème imposé* laissant libre cours à la créativité, ambiance faune mobile et 2 ambiances de paysage marin).

Les membres du jury débattront pour classer tous les concurrents et distinguer le Champion de France, le podium et les premiers prix des catégories.

**Le thème 2023 est décrit ci-après*

THEME 2023

Pour le championnat de France de photographie sous-marine 2023, le thème imposé aux photographes est :

"Noir & Blanc"

Pour le championnat de France de vidéo sous-marine 2023, le thème imposé aux vidéaste est :

"Thème Libre"

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert à tout plongeur possédant un appareil photo numérique et/ou une caméra étanche ou en caisson, satisfaisant aux conditions citées ci-après.

Le compétiteur inscrit en une fois son équipe composée de 2 plongeurs compétiteurs : lui-même et son co équipier.

L'accueil d'accompagnants est possible, dans la limite des places disponibles, mais la priorité sera donnée aux compétiteurs.

Le nombre d'équipes est limité à 25, avec gestion d'une liste d'attente à partir de la 26 ème équipe préinscrite.

Compte-tenu de la limitation des places d'hébergement, les demandes d'inscription d'accompagnants ne seront prises en compte qu'après la clôture des inscriptions des équipes de compétiteurs, et dans la limite des places disponibles.

Le responsable de l'organisation du Championnat 2023 est :

Gilles Suc : gilles.suc@free.fr / Tel. 06 17 34 31 23

Chaque participant (photographe ou co équipier) doit :

- être niveau 2 FFESSM minimum,
- posséder une licence FFESSM 2023
- posséder une assurance complémentaire pour la compétition en milieu naturel : Loisir 1 FFESSM minimum (ou équivalent)
- posséder un certificat médical de moins de 1 an à la date du Championnat et autorisant la pratique de la compétition en photo sous-marine
- prendre connaissance, accepter et respecter le règlement de la compétition à laquelle il s'inscrit



TARIFS

Le tarif de l'inscription au Championnat de France est de :

210 €/équipe pour l'inscription (compétiteur et modèle)

Le tarif de l'inscription comprend :

- L'hébergement en pension complète du Jeudi 6 Juillet 9h au dimanche 9 Juillet matin, pour les deux membres de l'équipe,
- La soirée de gala du samedi 8 Juillet pour les deux membres de l'équipe,
- Les plongées des jeudi 6 Juillet et Vendredi 7 Juillet.

Si l'équipe n'est pas hébergée le tarif de l'inscription de l'équipe est de 110€

Le tarif ne comprend pas :

- Le transport
- L'hébergement du Mercredi soir ainsi que le petit déjeuner du Jeudi matin
- La location éventuelle de matériel de plongée et le gonflage Nitrox en supplément (à régler individuellement).
- Les plongées d'entraînement.
-

Les hébergements lors des plongées d'entraînement ou bien Mercredi soir ne sont pas gérés par l'organisation. En cas de souhaits, il est possible de contacter la résidence Béar et de réserver individuellement (cf pages suivantes). Cependant il est recommandé de prévenir l'organisation pour faciliter la répartition des hébergements entre tous les participants.

Chaque compétiteur peut demander l'inscription d'accompagnant(s) dans la limite des places disponibles .

Les tarifs sont les suivants :

- 300€ par personne pour le pack « Accompagnant Championnat » comprenant l'hébergement en pension complète du Jeudi 6 Juillet 9h au dimanche 9 Juillet matin, avec repas du samedi midi, sans plongées et comprenant la soirée de gala du samedi 8 Juillet.
- 45€ par personne pour la soirée de gala du samedi 8 Juillet



INSCRIPTIONS

Votre inscription sera validée (en fonction des places disponibles) dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets et des paiements.

*** INSCRIPTIONS : avant le 3 Juin 2023**

1) Remplir en ligne le formulaire ci-dessous : un par équipe

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf5EHyou5DcFCX6VpzazS4jZrZxPCKv0Ks71OMOF6Zl7Rsx1w/viewform?usp=pp_url

2) Envoyer avant le 3 Juin 2023 par courriel à : gilles.suc@free.fr pour chaque personne de l'équipe

- Copie du certificat médical de moins d'un an à la date du Championnat et autorisant la pratique de la compétition en photo sous-marine
- Copie de la carte de niveau de plongeur technique
- Copie de l'attestation d'assurance complémentaire

3) Envoyer par courrier postal avant le 3 Juin 2023 à

Gilles SUC 53 Rue Devic 31400 TOULOUSE

- Un chèque de 210€ à l'ordre de la CNPV- FFESSM représentant l'inscription de l'équipe
- Un chèque de 110€ à l'ordre de la CNPV- FFESSM représentant l'inscription de l'équipe si non hébergé
- Un chèque de 300€ à l'ordre de la CNPV- FFESSM par inscription de chaque accompagnant
- Un chèque de 45€ à l'ordre de la CNPV- FFESSM par repas de gala supplémentaire

Votre inscription vous sera confirmée pour le 10 Juin 2023



PROGRAMMATION GENERALE

Jeudi 6 Juillet

9h – 11h	Enregistrement officiel des compétiteurs au Club de Plongée. Remise des clefs. Installation Club
11h – 12h	Briefing officiel de la compétition
12h – 13h30	Repas & préparation.
13h30- 14h	Contrôle matériel par commissaires. Départ des bateaux.
14h – 18h	Plongée manche 1. Remise des cartes aux commissaires à bord
19h	Apéritif de bienvenue au Club
20h	Repas au Club
20h30	Restitution des cartes aux compétiteurs au Club

Vendredi 7 Juillet

7h	Petit déjeuner à la Résidence Béar
8h30	Rendez-vous au Club
8h30- 9h	Contrôle matériel par commissaires. Départ des bateaux.
9h00 – 13h	Plongée manche 2. Remise des cartes aux commissaires à bord
13h – 14h30	Repas
16h	Restitution des cartes aux compétiteurs au Club
16h – 18h30	Choix des images au Club et remise des sélections sur feuille par les compétiteurs
18h30 – 20h	Création des séries avec les compétiteurs
20h	Repas au Club
21h30	Projection des images entre compétiteurs
22h	Remise des vidéogrammes par les compétiteurs

Samedi 8 Juillet

Journée libre pour les compétiteurs	
7h30 - 9h	Petit déjeuner à la Résidence Béar
09h - 17h	Réunion et délibérations du jury
12h -14h	Repas pour les participants.
18H -19h	Proclamation des résultats et projection publique au Cinéma Vauban
19H -20h	Apéritif salle du centre culturel au rez de chaussée
21h	Repas de Gala au Club

Dimanche 9 Juillet

7h30 - 9h	Petit déjeuner à la Résidence Béar
9H	Départ

Programmation pouvant être adaptée selon les conditions ou contraintes externes

STRUCTURES DE PLONGEE PARTENAIRES

Les **plongées d'entraînement** ne sont pas comprises dans ce pack et peuvent être réservées et réglées directement auprès de la structure partenaire de Port Vendres:

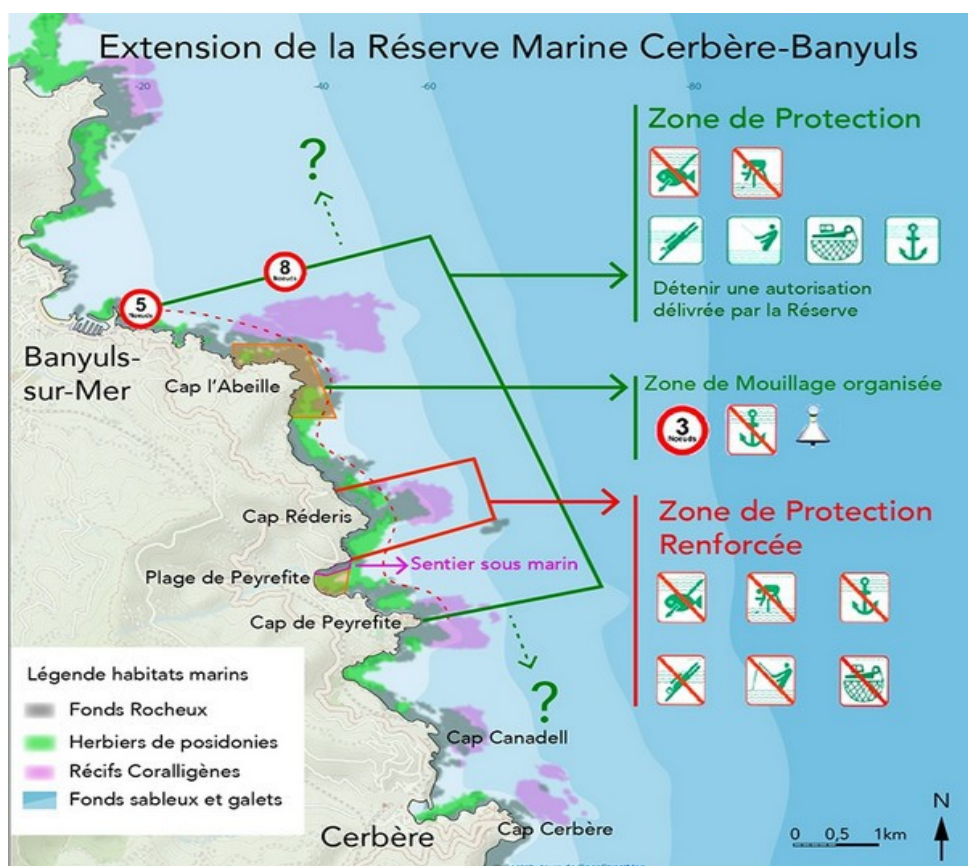
Centre d'Activité Plongée Port-Vendres : +33(0)7 80 97 46 38|contact@plongee66.com

Pour les **plongées de compétition** les 6 et 7 Juillet, les départs des bateaux se font à partir du quai du Club de plongée.

Le club de plongée dispose de douches, vestiaires et de deux salles de réunion où il sera possible de laisser du matériel, visualiser temporairement ses images/rush et effectuer ses choix. Attention pour la partie vidéo le montage des compétiteurs devra se faire hors de ces salles à cause des contraintes de sécurisation des locaux.

SITES DE PLONGEE

Nous espérons mettre en valeur la Réserve Naturelle Marine Cerbère Banyuls. En cas de mauvais temps suivant les conditions météo le repli pourrait être l'abri du Cap Bear ou autre lieu à convenir par l'organisation.



HEBERGEMENT & REPAS

L'hébergement et le petit déjeuner sont assurés à l'Hotel Résidence Béar cf <https://hotel-residence-bear.com>. Il est à 50m de la Gare de Port Vendres donc assez pratique pour une arrivée SNCF.



Le contact avec l'Hotel pour la partie compétition se fait uniquement via l'organisateur.

Les compétiteurs seront logés en chambres individuelles ou couples suivant disponibilité et souhaits exprimés lors de l'inscription. Le linge de lit est fourni, ainsi que les serviettes de toilette.

Les produits de toilette sont à la charge des participants.

Les repas ainsi que le repas de Gala (sur invitation) auront lieu au club de plongée.

Grace à Mathieu et l'infrastructure du Club nous serons comme à la maison !



SOIREE DE GALA

La soirée de projection des images/films en compétition suivie de la proclamation des résultats du Championnat de France se déroulera le :

SAMEDI 8 Juillet 2023 à 18h

Ciné-Théâtre Le Vauban

Place Castellanne 66660 Port-Vendres



Tenue correcte exigée.

La soirée de projection des images/films et la proclamation des résultats est publique et gratuite.

Le repas de gala qui suit est privé et réservé aux compétiteurs, organisateurs, jurys et invités.

Si vous souhaitez venir au repas avec des accompagnants externes : contacter l'organisateur pour réserver et régler leur participation.

SPONSORS



Centre d'Activité
Plongée
Port-Vendres



*Hôtel** et Résidence Bear*



THE BRIGHTER IDEA